

Question présentée par le député :

M. Christo Ivanov

Date de dépôt : 2 mai 2018

Question écrite urgente

Pollution au radium : quel est l'état de la situation à Genève ?

Le radium est un élément chimique du groupe des alcalino-terreux, auquel appartiennent également le calcium et le magnésium. Il existe au total 34 isotopes du radium, dont 25 sont radioactifs. Parmi ceux-ci, quatre sont d'origine naturelle, soit les ^{223}Ra , ^{224}Ra , ^{226}Ra et ^{228}Ra , et sont liés aux familles de l'uranium et du thorium. Le radium a été largement utilisé pendant plus de 60 ans dans les domaines médicaux et industriels. Il entrait dans la composition de potions, de pommades et de compresses auxquelles on accordait des propriétés curatives. Le ^{226}Ra a été utilisé en raison de ses qualités photoluminescentes pour des peintures destinées à l'horlogerie, à l'aviation et aux dispositifs de signalisation de secours, en plus d'être utilisé pour la conception des premiers détecteurs de fumée et de paratonnerres¹.

Si le radium n'est aujourd'hui plus utilisé, son utilisation par le passé a laissé des traces, notamment dans les ateliers ou les bâtiments d'horlogerie où cet élément chimique était couramment utilisé.

Une étude de l'Université de Berne a récemment révélé que près de 1000 ateliers ou bâtiments d'horlogerie ont été potentiellement contaminés par du radium radioactif en Suisse, soit le double des premières évaluations effectuées. Ces bâtiments se situent principalement dans l'Arc jurassien, mais l'étude estime tout de même que 45 bâtiments seraient concernés à Genève (dont 11 à l'utilisation de radium incertaine). A l'heure du renouvellement urbain sur des friches industrielles se pose la question de la gestion de ce risque pour la population.

¹ Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, 2014, *Toxicité du radium vis-à-vis des organismes terrestres et aquatiques – Revue de littérature*, Québec, Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Mes questions sont les suivantes :

- *Le canton de Genève dispose-t-il d'une « stratégie radium » ?*
- *Le cadastre des sites pollués est-il exhaustif ? Comprend-il les sites identifiés par l'Université de Berne ?*
- *Comment sera appréhendée l'étude de l'Université de Berne ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.